

LES FINANCES

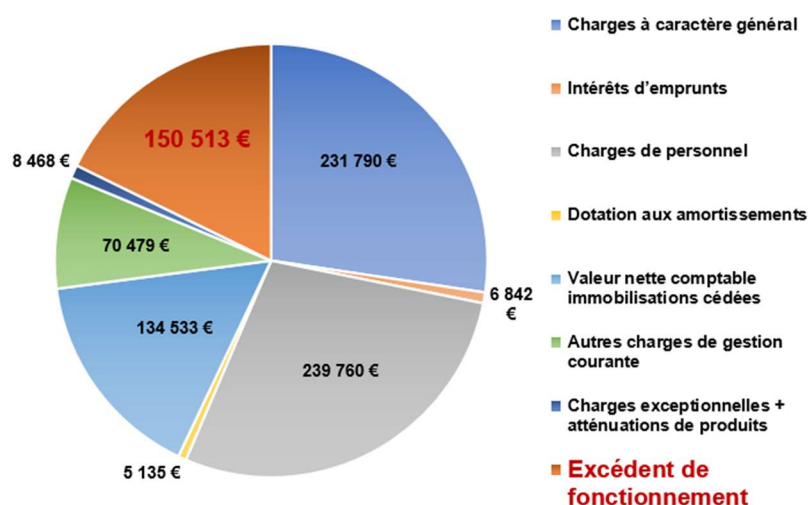
FINANCES 2021 et PERSPECTIVES 2022

Lors du Conseil Municipal du 14/04/2022, les élus ont adopté à l'unanimité le compte administratif 2021, présentant un excédent de fonctionnement de 150 513 € et un excédent d'investissement de 329 849 € englobant le report antérieur.

FINANCES 2021

- **Sur le fonctionnement en dépenses** il est à signaler une augmentation de 25 000 € par rapport à 2020, sans tenir compte de la valeur nette comptable du terrain et matériel cédés (134 533 €). Cette augmentation est liée principalement à la souscription d'une assurance dommages ouvrage pour la création du bâtiment périscolaire, et à la hausse tarifaire des frais d'énergie. Les charges de personnel sont stables ainsi que les charges courantes.

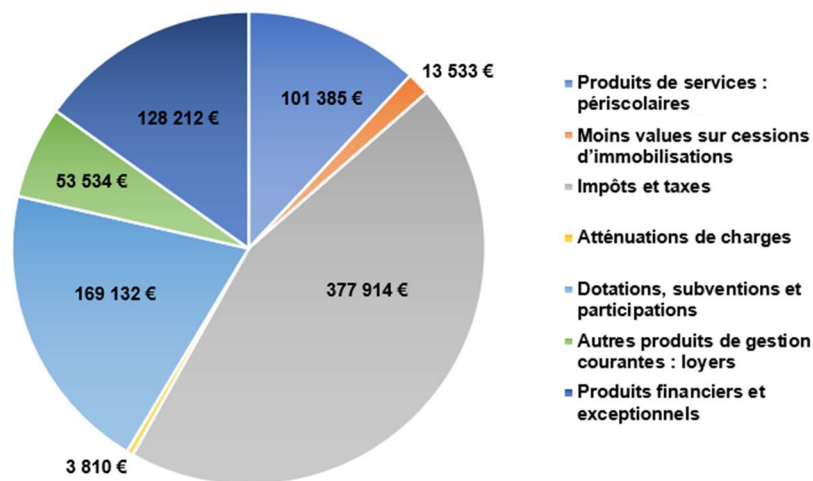
Dépenses de fonctionnement 2021 : 847 520 €



- **Sur le fonctionnement en recettes** il est à constater une augmentation de 62 300 €, hors prix de vente du terrain et matériel 121 000 € et moins-value sur ces cessions de 13 533 €. Cet écart favorable trouve ses origines dans la vente d'une coupe de bois et d'une dotation exceptionnelle pour perte de recettes 2020 liée à la crise sanitaire.

Le bon résultat positif de fonctionnement de 150 513 € améliore notre trésorerie nécessaire pour financer nos travaux sur le bâtiment périscolaire en 2022.

Recettes de fonctionnement 2021 : 847 520 €

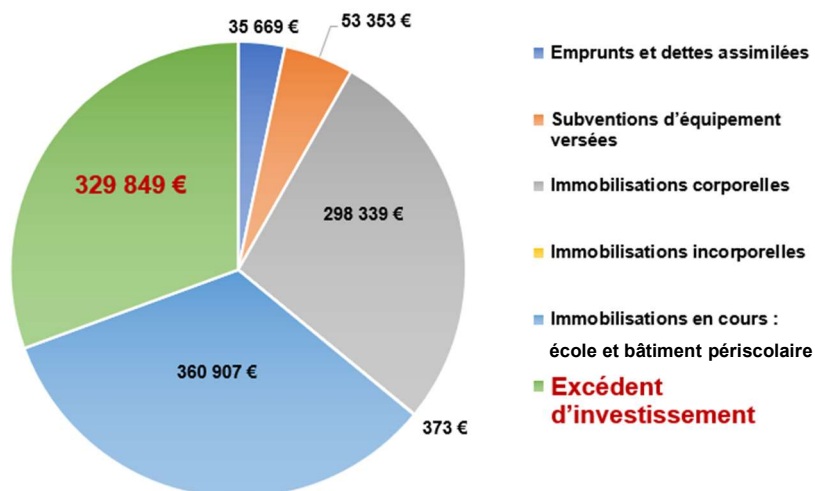


- **Les dépenses d'investissements se sont portées essentiellement sur :**

La construction du bâtiment périscolaire : 360 900 €, l'implantation d'un filet de protection contre chute de pierres :

125 600€, l'acquisition de gros matériels : 63 900 €, la participation sur travaux d'éclairage, électricité : 53 400 €, l'amélioration de la voirie et défense incendie : 26 700 €, des remboursements en capitaux des emprunts : 35 700 €, divers autres investissements : 82 441 €

Dépenses d'investissement 2021 : 1 078 490 €

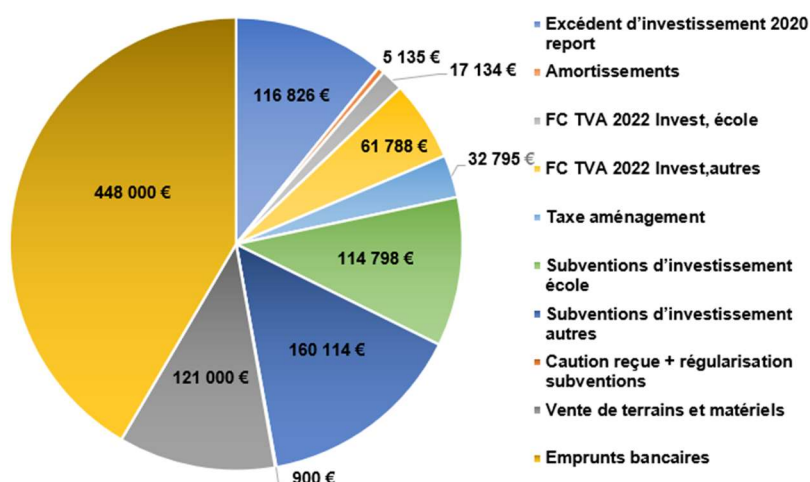


- **Les recettes d'investissements se résument :**

Aux ventes terrain et matériel : 121 000 €, aux emprunts souscrits : 448 000 €, aux subventions (État, Département, CAPV) : 275 000 €, à l'excédent d'investissement 2020 : 116 826 €, aux autres taxes d'aménagement, Tva : 111 700 €, à diverses autres recettes : 5 964 €

Le résultat d'investissement de + 213 022 € assurera le financement des travaux du bâtiment périscolaire.

Recettes d'investissement 2021 : 1 078 490 €

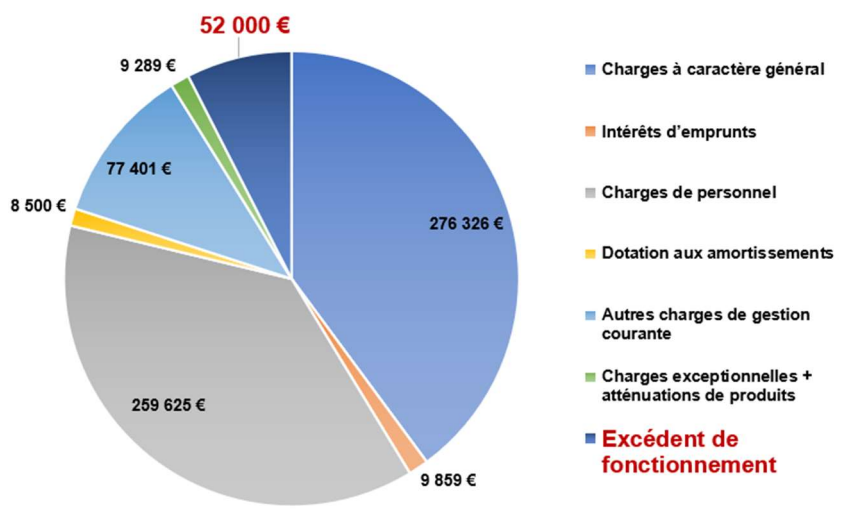


PERSPECTIVES 2022

- **Le budget fonctionnement 2022 en dépenses** pour un montant de 641 000 € sera à la hausse de 14 % soit + 78 500 €.

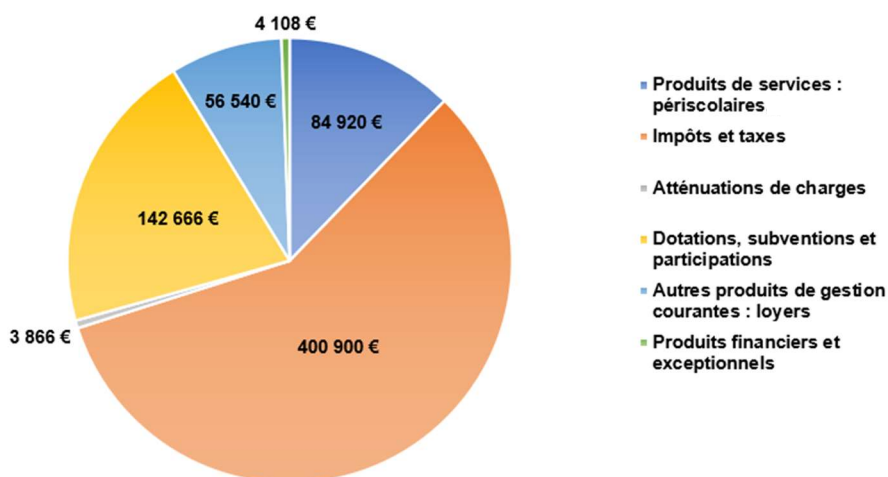
Cette augmentation proviendra : des charges de personnel (revalorisation des salaires – point d'indice à la hausse et création d'un emploi à temps partiel pour faire face à l'établissement du nouveau PLU ainsi qu'à de gros entretiens voiries et matériels (tracteurs).

Dépenses de fonctionnement 2022 : 693 000 €



- **Quant aux recettes de fonctionnement 2022** pour un montant de 693 000 € et estimées à la baisse (-1,80%) elles permettront de dégager **un résultat excédentaire de 52 000 €**, nécessaire pour faire face à nos remboursements de capitaux d'emprunts. Les recettes d'impôts seront en hausse, bien que le Conseil Municipal ait adopté des taux d'imposition identiques à 2020 / 2021 pour le foncier bâti et non bâti.

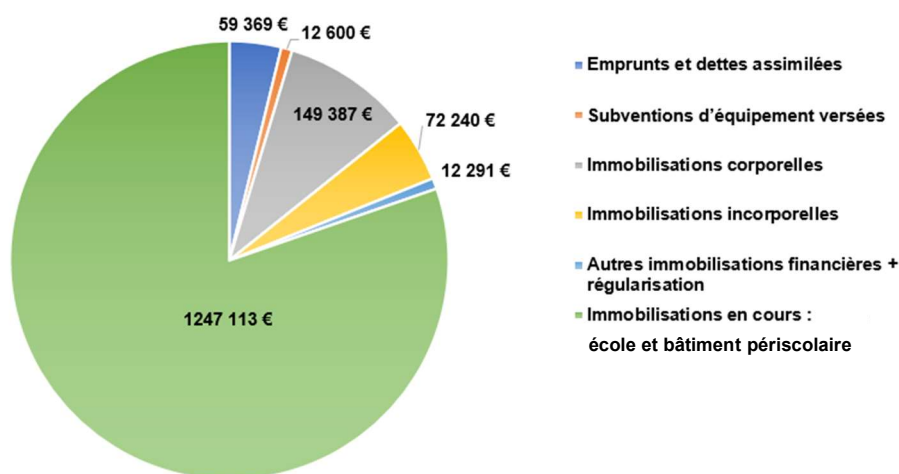
Recettes de fonctionnement 2022 : 693 000 €



- **Le budget d'investissement 2022 adopté lors du Conseil Municipal en date du 14/04/2022, est élevé. Il atteint un montant de 1 553 000 €** et se traduira par la fin des travaux du bâtiment périscolaire et la rénovation thermique de l'école et pour un coût estimé à **1 247 000 €**, des frais d'études pour : l'établissement du PLU, la défense incendie et la rénovation de bâtiments communaux **72 000 €** et divers travaux de voiries, assainissement, et gros entretiens de bâtiments à usage locatif (**149 000 €**),

Les remboursements des capitaux des emprunts **59 400 €** seront à la hausse et accuseront une baisse significative en 2023.

Dépenses d'investissement 2022 : 1 553 000 €

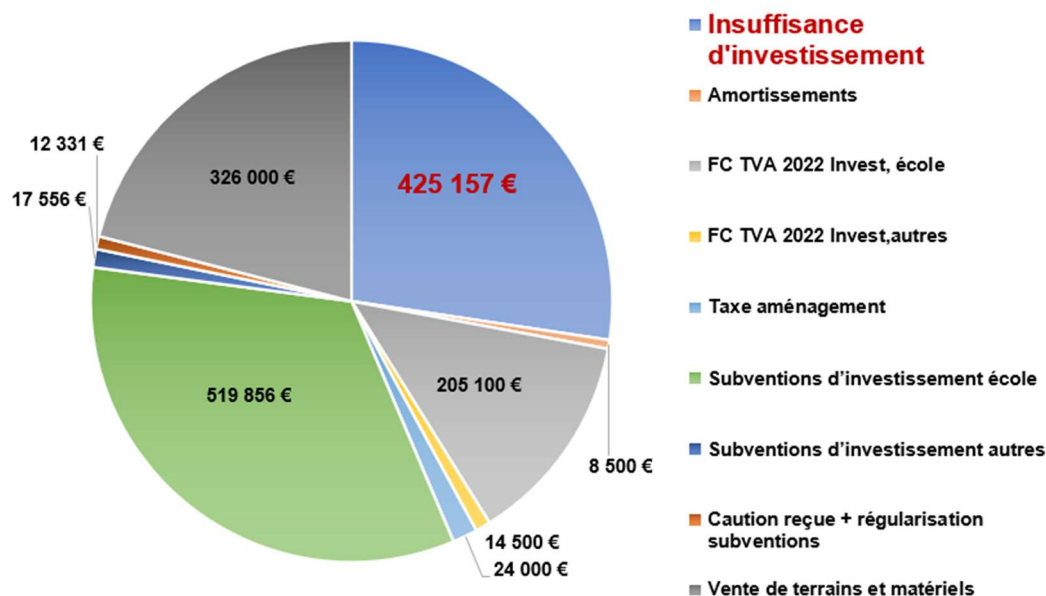


- **Quant aux recettes elles ont été évaluées à 1 127 800 € et valorisées ainsi :**

Subvention État, Région, Département, CAPV : **537 400 €**, ventes de terrains : **326 000 €**, taxe d'aménagement et TVA : **243 600 €**.

L'insuffisance d'investissement de **425 200 €** sera comblée par le résultat prévisionnel de fonctionnement 2022 : **+ 52 000 €** et les reports antérieurs positifs.

Recettes d'investissement 2022 : 1 553 000 €



En conclusion, le budget 2022, présente des dépenses d'investissements très importantes mais qui finaliseront la réalisation de la construction de notre bâtiment périscolaire et des travaux de rénovation énergétique de notre école. Un projet élaboré il y a plusieurs années par vos élus sous l'impulsion de son Maire, dont l'aboutissement verra le jour fin 2022.

Christian SAUZEAT